



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE



## Convocation à l'assemblée générale régulière, 25 mai 2026

Chers membres du SSEPI-CSQ, vous êtes invités à l'assemblée générale régulière.

**Date : 25 mai, 19 h 00**

**Lieu : Centre communautaire Roussin, salle Marie-Claire & Richard Séguin,**

12125, rue Notre-Dame Est, Montréal

**Accueil : dès 18 h 30**

Nous aborderons lors de cette assemblée divers points de l'ordre du jour que vous pouvez consulter sur notre site internet. Par respect aux personnes membres qui se préparent avant les assemblées générales, nous considérerons que vous avez lu les documents en avance lors des présentations. Cela nous permettra d'avoir une durée d'assemblée générale respectable.

**[Cliquez ici pour voir l'ordre du jour et autres documents.](#)**



***Il reste de la place pour le souper !***

***Inscrivez-vous seulement si vous venez manger avant.***

### **Formule 5 à 7**

**17 h 00** : Ouverture du site, animation et **jeux sur place**.

**17 h 45 à 19 h 00** : Souper **Food Truck** (inscription obligatoire).

**19 h 00** : Début de l'assemblée générale.

---

### **Inscription au souper**

**(L'inscription est nécessaire uniquement pour ceux qui soupent avec nous).**

Pour nous permettre de bien coordonner le service du food truck, l'inscription est obligatoire pour le repas **avant le 14 mai 15 h 00**. Après le 14 mai, il ne sera plus possible de manger sur place, mais vous êtes toujours les bienvenus à l'assemblée générale.

**JE M'INSCRIS ICI**

### **Note importante**

Afin de respecter les règlements de la salle, nous vous rappelons qu'il n'est **pas permis de manger à l'intérieur de l'auditorium**. Nous vous invitons donc à profiter de l'espace extérieur ou de la table de la cafétéria intérieure pour votre souper avant le début de la séance à 19 h.

**Au plaisir de vous y voir en grand nombre !**



## Des nouvelles du conseil de liaison

Le 5 mai 2026, vos personnes agentes de liaison ont participé à leur deuxième rencontre de l'année.

### De quoi a-t-il été question ?

Outre les actualités syndicales et un aperçu du fonctionnement des futures négociations, nous avons abordé plusieurs points essentiels concernant l'application de la convention collective :

- Les antécédents judiciaires.
- Loi 23 : nouveauté de la négociation du secteur public et parapublic
- La suppléance en enseignement
- L'introduction du nouveau formulaire de rapport d'accident du CSSPI.
- Présentation du Réseau ACTES et du camp de la relève syndicale CSQ.
- Retour sur les résolutions syndicales, amélioration des méthodes de communication et des modifications au rôle des agentes et agents de liaison pour l'an prochain (qui sera voté en assemblée générale le 25 mai 2026).

Enfin, des ateliers de consultation sur l'organisation syndicale ont permis de prendre le pouls de vos milieux de travail afin de développer des stratégies concrètes pour mieux outiller vos représentants.

### Informez-vous auprès d'eux !

Vos personnes agentes de liaison sont vos premiers relais d'information. **N'hésitez surtout pas à aller les solliciter et à les questionner** pour obtenir un compte rendu des thèmes abordés lors de cette journée.

**Note importante** : pour toute question technique concernant l'application de vos droits ou de la convention collective, merci de contacter directement le bureau syndical au **514-642-5899**.

Les agents de liaison agissent comme courroies d'information, mais ne sont pas des applicateurs de la convention. Merci de votre compréhension.



### Tel qu'envoyé en courriel par le CSSPI :

Cette communication s'adresse à l'ensemble des personnes salariées du soutien technique, paratechnique et administratif et vise à vous informer des dates importantes en vue des affectations pour l'année scolaire 2026-2027.

ATTENTION, lire attentivement jusqu'à la fin du message. Les différentes sections sont identifiées par corps d'emploi. Prenez connaissance des informations qui vous concernent uniquement.

Il est à noter que des communications différenciées seront acheminées ultérieurement par courriel aux personnes visées par les différents événements.

#### **\*\*IMPORTANT\*\***

Nous en profitons pour vous demander de valider que vous avez bien accès à votre courriel CSSPI puisque toutes les informations importantes vous seront acheminées à cette adresse. Advenant le cas où vous avez de la difficulté à y accéder ou avez besoin de support, nous vous invitons à communiquer rapidement avec le soutien informatique au 514-642-9520, poste 17777, option 8.

#### DES QUESTIONS ???

Si vous avez des questions, voir le tableau de répartition des techniciennes en administration des *ressources humaines* par établissement sur le portail.

**Note importante : ce processus est géré exclusivement par l'employeur (CSSPI) et non par le syndicat (SSEPI).**

**[Lire le courriel envoyé ici](#)**

## Comment être bien informé(e) en tout temps ?

### Cliquez sur les liens !

- [Abonnez-vous à l'infolettre en utilisant l'adresse courriel que vous préférez.](#)
- [Site internet](#)
- [Application MaCSQ : pour iOS / pour Android](#)
- [Page Facebook](#) (et non groupe Facebook)
- [Suivez les négociations en vous abonnant à l'info négo.](#)
- [Politique sur la gouvernance des renseignements SSEPI-CSQ](#)

Courriel envoyé à : [jnepton@ssepi.lacsq.org](mailto:jnepton@ssepi.lacsq.org)

Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île  
750 16e Avenue  
Pointe-aux-Trembles (Québec) | H1B 3M7 | Canada  
514-642-5899 | [d88.ssepi@lacsq.org](mailto:d88.ssepi@lacsq.org)

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)



**Centrale des syndicats  
du Québec**